



CAPN CATÉGORIE B DU 11 FÉVRIER 2016

CAPITAL MOIS ÉVALUATION :

BILAN 2015 ET RÉPARTITION 2016

COMPTE RENDU

Il s'agissait d'acter les répartitions des mois à distribuer lors des entretiens professionnels des contrôleurs en 2016, gestion 2015.

Pour la CGT, cette CAPN était inutile car avec le passage en force du protocole sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR), il est prévu qu'aucun mois d'avancement accéléré ne soit distribué cette année aux catégories B de la DGFIP (Géomètres et contrôleurs).

Les élus CGT ont donc lu une déclaration liminaire rappelant nos positions sur l'actuel système d'évaluation et notre opposition au contingentement des bonifications. Par ailleurs, nous avons particulièrement dénoncé les premiers reculs dus au protocole PPCR. Pour mémoire, nous vous rappelons qu'il est appliqué à l'ensemble de la Fonction Publique alors qu'il n'a pas été signé par les organisations syndicales majoritaires.

Nous sommes également intervenus sur la situation de Vierzon, où les agents sont en grève depuis le 18 janvier. Selon le chef du bureau RH 2A, l'administration ne prendrait pas la situation à la légère mais « fait avec les moyens du bord ». D'ailleurs, d'après lui la situation en emplois est quasi en équilibre sur cette résidence : il ne manquerait que 2 emplois B !

C'est oublier bien vite le nombre de suppressions d'emplois des années précédentes !

Le même discours nous a été tenu en ce qui concerne les restructurations, fusions et fermetures de services. La DGFIP subit des suppressions d'emplois mais mettrait tout en œuvre pour le maintien de l'ensemble des missions sur tout le territoire. Cela passe par des fusions ou d'autres méthodes de travail : par exemple, l'ouverture de 2 nouveaux Centres de Contacts (CDC), à Valence et Carcassonne, pour gérer les dossiers des particuliers d'autres départements.

D'après la DG, ces centres de contacts répondraient aux besoins des usagers ... qui ne peuvent pourtant plus rencontrer physiquement les collègues qui gèrent localement leurs dossiers. On éloigne l'utilisateur de son service public sans que cela n'ait l'air de poser de problèmes particuliers à nos dirigeants !

Le président, peu rassurant, a précisé que si la DGFIP ne pouvait plus faire face à certaines missions, on pourrait les supprimer !

Montreuil, le 7/3/2016

Syndicat national CGT Finances Publiques

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

- www.financespubliques.cgt.fr
- Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
 - dgfip@cgt.fr
- Tél : 01.55.82.80.80
- Fax : 01.48.70.71.63

REPARTITION MOIS POUR 2016

Pour en revenir à l'objet de cette CAPN, la DG a essayé de tenir un discours rassurant :

- Selon elle, le projet de décret présenté le 9 février devant le conseil supérieur de la Fonction Publique (ratifiant l'application du protocole PPCR dès 2016 pour la catégorie B) va permettre exceptionnellement l'attribution de mois de bonification cette année pour les contrôleurs.

- Le chef de bureau s'est dit « confiant » puisque selon lui, la DGFIP, la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) ainsi que le Secrétariat Général du ministère, interprèteraient le décret de la même manière.

Pour la CGT, il est indiqué dans ce décret que les mois obtenus avant le 31 décembre 2015 sont conservés et serviront pour le prochain changement d'échelon mais n'indique rien en ce qui concerne des mois qui seraient distribués en 2016. D'autant que la Loi de Finances 2016 ne prévoit pas cette dépense, et qu'il faudrait une Loi de Finances rectificative pour que cela soit appliqué.

Pour mémoire, l'économie réalisée grâce à la non attribution de mois aux B de la Fonction Publique a été évaluée à 400 Millions d'euros.

Dans ce contexte, la CGT a demandé à la Direction Générale de s'exprimer clairement sur le sujet : Les contrôleurs auront-ils encore pour une année une possibilité d'avancement accéléré s'ils obtiennent une R1 ou une R2 ?

Bien évidemment, la Direction Générale a refusé de se positionner clairement et pire encore, a refusé de faire la moindre communication sur le sujet !

Autrement dit, les contrôleurs vont être convoqués aux entretiens professionnels, se verront proposer des avancements accélérés (R1 ou R2) par leur chef de service lors de l'entretien professionnel, sans aucune certitude du maintien de ces bonifications au final !

Bref, la Direction générale n'est sûre de rien sur le sujet et n'est même pas en mesure de nous dire quand elle saura quelque chose !

BILAN 2015

Sur l'objet même de la CAPN concernant le bilan 2015, la CGT a dénoncé de nouveau la non distribution aux agents de 554 mois de bonification qui, dans le contexte PPCR, risquent d'être définitivement perdus !

Votes

Pour : l'administration

Contre : Solidaires + FO + CFDT + CGT

